

PIERRE LERAT : LES LANGUES SPÉCIALISÉES

Carmen Ștefania STOEAN

Publié par Les Presses Universitaires de France en 1995, *Les langues spécialisées* est né du besoin de combler un vide "des travaux portant sur le matériau linguistique proprement dit de la langue scientifique et technique". [p.11]. "Ce livre de professeur" est le résultat d'une réflexion globale sur les "langues de spécialité:". [id.], dont on retrouve le point de départ dans:

1. la nécessité d'une redéfinition des langues spécialisées "pour avoir une idée précise de leur mode d'existence grammatical et sémantique." [id]. Considérées longtemps des 'sous-systèmes' ou des 'sous-langues', les langues spécialisées ne sont en fait rien d'autre que du français mais du français "vecteur de savoir et de savoir-faire" [p.12]

2. la conviction que le fondement théorique de l'étude des langues spécialisées ne peut être puisé que dans la linguistique générale, vu que l'expression des savoirs professionnels renvoient au système linguistique de la langue générale.

3. la nécessité de mettre en évidence les particularités des langues spécialisées, à savoir: les langues spécialisées relèvent d'une linguistique de l'écrit, l'écriture réunissant des mots mais aussi des indices numériques et des symboles dont l'oralisation pose les mêmes problèmes que l'apprentissage de l'oral [id.], le fonctionnement morpho-syntaxique et sémantique des langues spécialisées s'appuient sur les mêmes mécanismes et ensembles d'unités linguistiques qui constituent le système linguistique de 'la langue générale'. Le choix d'un certain type d'unités linguistiques et d'un certain ensemble de mécanismes syntaxiques et sémantiques est déterminé par cette particularité des langues spécialisées "de parler d'univers de connaissances particuliers, d'être des styles fonctionnels requis par des conditions d'énonciation particulières [id.].

Cette approche linguistique des langues spécialisées devrait rendre service aux professionnels engagés dans des activités de traduction, de documentation, de normalisation, d'aménagement linguistique, etc.

La matière du livre est distribuée sur dix-sept chapitres. Le premier chapitre étudie les rapports entre linguistique, langue, terminologie et langues spécialisées pour convaincre de la nécessité de faire sortir l'étude des langues spécialisées du champ de la terminologie, "étude scientifique des notions et des

termes en usage dans les langues de spécialités" [p.16] et de la ramener dans le champ de la linguistique, vu que ces langues ne sont pas "un sous-système linguistique qui utilise une terminologie et d'autres moyens linguistiques et qui vise la non-ambiguïté de la communication dans un domaine particulier" [p.17] mais "une langue naturelle considérée en tant que vecteur de connaissances spécialisées" [p.20]. C'est "une langue en situation d'emploi professionnel. C'est la langue elle-même (comme système autonome) mais au service d'une fonction majeure: la transmission de connaissances". Il en découle qu'au lieu de parler de "langue de spécialité", terme qui induit une fragmentation et une marginalité contreintuitives, il vaudrait mieux parler de *langue spécialisée*, terme qui recouvre non seulement les textes (écrits et oraux) fortement spécialisés, produits à l'intention des professionnels de tel ou tel domaine mais aussi les textes destinés à des non-spécialistes. L'auteur ne se lasse pas de militer pour la nécessité, voire l'obligation d'une *approche linguistique* et non pas terminologique des langues spécialisées. Car une langue spécialisée ne se réduit pas à une terminologie: elle utilise des dénominations spécialisées (les termes), y compris des symboles non linguistiques dans des énoncés mobilisant les ressources ordinaires d'une langue naturelle dont le degré de technicité est variable selon les besoins de la communication. L'étude des langues spécialisées revient donc à l'étude de la langue dans un contexte/une situation de communication déterminé(e). Les rapports entre les langues spécialisées et la science du langage et celle des signes constituent l'objet des deux chapitres suivants. Dans la vision de l'auteur, les langues spécialisées fonctionnent comme des plurisystèmes dont l'étude exigerait l'élaboration d'une théorie holistique - d'après le modèle offert par la biologie qui a besoin de chimie, de médecine, d'informatique, etc. - c'est - à - dire d'une théorie qui puisse rendre compte de la richesse des faits de langue. Ce serait une théorie générale des signes, à même d'expliquer les caractéristiques suivantes des langues spécialisées:

"1. Les textes scientifiques comportent de façon régulière et prévisible des signes non linguistiques au sein même de leurs énonciations.

2. Cette prise en compte de l'intégralité des signes utilisés dans les énoncés spécialisés conduit à sc

donner des unités terminologiques une définition qui prévoie les cas où l'élément considéré, sans être un morphème du français, est susceptible d'avoir une distribution, une fonction syntaxique et une énonciation orale (par exemple α dans *radioactivité α*).

3. Les langues spécialisées imposent de donner priorité à une linguistique de l'écrit.

4. Elles se caractérisent par une morphologie composite, accueillante aux alternances des morphèmes, aux emprunts dénominatifs et aux formules complexes, incluant du lexical général et du lexical spécifique.

5. Elles ont une syntaxe qui est tout à fait celle des langues de référence mais avec des prédilections en matière d'énonciation et des phraséologies professionnelles.

6. Elles forcent de concevoir la sémantique de façon non ethnocentrique du fait de l'universalité potentielle des notions scientifiques et techniques. La différence de nature entre des champs notionnels à base de relations logiques et des champs lexicaux à base de signifiés pose des problèmes délicats". [p.28-29]

A l'état actuel du développement des sciences du langage, les "aptitudes théoriques" d'une telle théorie ne se trouvent pas ensemble dans une seule et même approche classique. Cette théorie devrait mettre au point:

"1. Une conception robuste de la morphologie apte à prendre en compte les formants oraux et écrits dans leur diversité,

2. Une syntaxe des positions qui prenne en compte des distributions et des transformations syntaxiques.

3. Une syntaxe des dépendances syntaxiques qui permette de traiter des questions de régime, de détermination et de fonction, et donc d'interpréter grammaticalement les positions relatives,

4. Une syntaxe de l'énonciation qui permette de traiter des questions de référence et de pragmatique, et donc d'interpréter sémantiquement les variations formelles, les positions et les hiérarchies syntaxiques". [p.24]

La spécificité des langues spécialisées "de comporter normalement des signes non-linguistiques dans leurs énoncés" [p.40] et d'admettre "aussi une polyvalence sémiotique économique: ainsi x peut être une lettre dans une chaîne de caractères, un nom de pneu, une variable logique, etc., selon des conventions dont une seule, l'orthographe, est de nature linguistique". [p.41], justifie l'intégration de la théorie linguistique censée rendre compte des langues spécialisées dans une théorie générale des signes à l'intérieur de laquelle l'on pourrait expliquer ce va et vient incessant de mots de la langue normale vers les langues spécialisées et de symboles et d'indices de ces dernières dans la langue normale. Le résultat: des mots de la langue courante investis de valeurs de sens techniques/scientifiques et

des symboles ou des indices ayant le comportement morpho-syntaxique d'un mot ordinaire. Ce qui constitue un autre argument en faveur de la théorie défendue par l'auteur: "la langue spécialisée n'est rien d'autre que la langue "en spécialité". [p.40]

Les cinq chapitres qui suivent prennent en discussion les rapports des langues spécialisées avec la terminologie, l'écriture, la morphologie, la syntaxe et la sémantique.

L'auteur démontre, arguments à l'appui, que les dénominations techniques et scientifiques sont des éléments de la langue puisqu'elles sont intégrables dans des énoncés et peuvent y remplir des fonctions syntaxiques et, en même temps, elles sont susceptibles d'être traduites en langue étrangère. Leur spécificité est donnée par le fait d'être des unités de connaissance à contenu stable, plus indépendantes du contexte que les mots ordinaires et de présenter des particularités morpho-syntaxiques propres.

La langue spécialisée est d'abord une langue écrite comme le prouve d'un côté la diversité impressionnante des types de textes (étude, manuel, thèse, monographie, mémoires, exposé, communication, etc.) et, de l'autre côté, la diversité des moyens techniques mis à l'oeuvre pour l'enregistrement et la conservation du texte spécialisé. Le problème issu de cette particularité est *l'oralisation*, c'est-à-dire la prononciation/ la lecture des termes de spécialité, tel les sigles, les symboles, les abréviations conventionnelles, les acronymes qui pourrait varier d'un lecteur non-spécialiste à l'autre. Le caractère international des échanges scientifiques permet le recours à une langue de travail unique qui établit ses propres règles. Par exemple, les abréviations conventionnelles des noms propres sont prononcées en entier en respectant les règles de prononciation de la langue d'origine. Les particularités des langues spécialisées mises en évidence par l'auteur sont des particularités d'ordre morphologique, syntaxique et sémantique.

Parmi les caractéristiques morphologiques, il faut mentionner: flexion substantivale et adjectivale caractérisée par l'absence de variation en genre, en nombre, absence d'accord, flottement du genre; les procédés de dérivations les plus fréquents sont la nominalisation (sans changement du sens conceptuel), la composition; l'existence de paradigmes dérivationnels ("séries de réalisations syntaxiques différentes d'un même noyau sémantique") du type: *bouton, boutonner, boutonnage* [p.71]

Quant à la syntaxe des langues spécialisées, Pierre Lerat est d'avis qu'une analyse à ce niveau doit rendre compte d'habitudes d'expressions statistiquement dominantes dans tel ou tel type de texte, c'est-à-dire d'un style (nominalisation, transformation passive,

connecteurs de phrases et leur logique, grammaire de l'énonciation). Il est à remarquer que, fidèle au principe énoncé dès le début, conformément auquel les langues spécialisées ne sont que la langue naturelle en situation de communication spécialisée, l'auteur insiste sur une approche syntaxique orientée vers l'étude de la présence et des particularités des marques énonciatives: déictiques, actes de parole, modalités. Cette étude permettrait de constater que loin d'être impersonnel et atemporel, le discours spécialisé est assez fortement marqué par la subjectivité de son auteur/énonciateur et par les conditions de sa production.

La sémantique des langues spécialisées apparaît plus simple que celle des langues en général du fait que "Le terme scientifique tend à être monosémique ou plutôt monoréférentiel dans chaque domaine particulier de la connaissance.... les termes techniques et scientifiques.... ne désignent qu'une seule chose." [p.93] et c'est pourquoi les systèmes de traduction et de génération automatique de textes très spécialisés ont connu un grand succès.

Cette monoréférentialité "pose des problèmes d'adéquation dans les textes de vulgarisation, où il faut tenir compte à la fois des impératifs de précision de l'information, de fidélité aux sources savantes et d'adaptation aux connaissances présumé du public visé." [id.] L'analyse sémantique des langues spécialisées supposent l'interprétation des relations linguistiques (morphologiques, syntagmatiques, de dépendance syntaxique, logique, énonciatives), l'interprète qualifié étant non pas le linguiste mais le spécialiste du domaine considéré. L'étude sémantique des langues spécialisées relève d'une *sémantique linguistique* au sens de J.Lyons, à savoir de "l'étude du sens des mots, des phrases, et des énoncés." [p.82-83] Cette étude se donne pour tâche la constitution des champs notionnels par spécialités sur la base d'un inventaire de synonymes, antonymes et hyperonymes que seuls les professionnels peuvent fournir.

Les chapitres suivants (IX à XVII) s'occupent des rapports entre les langues spécialisées et les différentes activités dont elles sont l'objet: traduction, documentation, aménagement linguistique, rédaction technique, ingénierie de la connaissance, lexicographie, terminographie, enseignement.

Le problème soulevé par la traduction concerne en tout premier lieu la terminologie, l'objectif de cette activité étant la constitution de bases de données terminologiques bi - ou multilingues. Il paraît que les plus indiqués à effectuer ce travail sont non pas les linguistes mais les spécialistes du domaine considéré. La documentation constitue la "collecte systématique, l'organisation, le stockage, la recherche et la diffusion

de l'information spécialisée" [p.106] et relève plutôt des sciences de l'information.

L'activité de normalisation représente une harmonisation terminologique dans les sciences et dans les techniques, tâche qui revient à des organismes de spécialité internationaux et qui se voit beaucoup influencer par la normalisation industrielle. Etroitement lié(e) à la normalisation, l'aménagement ou la planification linguistique, véritable idéologie linguistique originale, veut "associer le développement économique, la langue et la culture, ... joindre transfert des connaissances, échanges linguistiques et souci des identités nationales." [p.130] L'un des aspects de cet aménagement est "l'effort pour faire disparaître les 'jargons' en luttant contre l'ésotérisme, l'archaïsme gratuit et les barrières linguistiques que les initiés entretiennent entre eux et les non-initiés." [p.135] La rédaction technique est le résultat d'une activité industrielle de production effective à l'aide d'instruments modernes mais aussi d'une activité linguistique d'organisation de la présentation d'un contenu d'informations. Les exigences auxquelles doivent répondre les rédactions de ce type portent sur la mise en forme textuelle, la focalisation du message, la présence des termes de spécialité, la cohérence, la pertinence, etc.

L'ingénierie de la connaissance définit cette activité-là qui consiste dans l'élaboration de dictionnaires techniques et scientifiques électroniques et de techniques de traitements de textes spécialisés en essayant de mettre d'accord les exigences des procédés utilisés avec différents modèles de description de la structure d'une langue.

Les avant-deux derniers chapitres traitent des difficultés soulevées par les langues spécialisées aux professionnels chargés de la rédaction des dictionnaires techniques et scientifiques mais aussi des dictionnaires de la langue générale ainsi qu'à ceux censés établir la correspondance entre les termes spécialisés désignant les mêmes concepts ou notions dans différentes langues. Le dernier chapitre reprend les idées-forces du livre et se présente comme un plaidoyer en faveur de la *formation* aux langues spécialisées.

L'étude des langues spécialisées est tout aussi nécessaire que l'étude de la langue générale ou de la littérature et ne concerne pas seulement les professionnels de tel ou tel domaine d'activité. Cette étude réclame de la part des enseignants une formation linguistique car apprendre une langue spécialisée signifie apprendre des règles de prononciation, des structures morphologiques et des règles de construction syntaxique, acquérir une compétence de production/analyse/réception de textes spécialisés. L'enseignement des langues spécialisées exigent la formation de formateurs, professionnels de la

didactique des langues spécialisées, munis d'une solide formation linguistique. Le livre de Pierre Lerat est utile à plus d'un titre: il est d'abord une description précise des particularités linguistiques des langues spécialisées; il s'occupe ensuite de la place qu'on doit assigner aux langues spécialisées dans l'ensemble de la langue générale; il fait le point sur les relations entre les langues spécialisées et les domaines d'activité dont elles constituent l'objet d'étude; en soulignant le rôle

du linguiste dans la description/le traitement des langues spécialisées il milite pour une approche pragmatolinguistique de celles-ci. Et tout cela pour démontrer que, contrairement aux opinions trop souvent formulées par les professionnels de l'enseignement/apprentissage des langues spécialisées, la didactique des langues spécialisées n'est pas seulement une question de terminologie.